

# Formations

## en santé et sécurité au travail

### Stage de l'INRS : Participer à l'évaluation et à la prévention des risques liés aux champs électromagnétiques

#### PUBLIC

→ Médecins du travail.

Ce stage s'inscrit dans un parcours de développement professionnel continu (DPC) pour les médecins du travail.

#### PRÉREQUIS

→ Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur équipé d'une webcam/micro, d'un accès à Internet pour suivre la partie de la formation à distance.

#### OBJECTIF DE FORMATION

→ Accompagner et conseiller les entreprises dans une démarche de prévention des risques liés aux champs électromagnétiques.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

→ Décrire les modalités de mise en place d'une démarche de prévention des risques liés aux champs électromagnétiques.

→ Contribuer à la démarche de prévention des risques liés aux champs électromagnétiques en entreprise : prise en charge individuelle des salariés, démarche d'évaluation, préconisations de mesures de prévention à l'entreprise et prévention de la désinsertion professionnelle.

#### CONTENU

→ Généralités sur les champs électromagnétiques.

→ Effets avérés sur la santé des différents types de champs électromagnétiques.

→ Sources d'exposition aux champs électromagnétiques en milieu professionnel.

→ Contexte réglementaire.

→ Démarche de prévention du risque en entreprise.

→ Cas particulier des femmes enceintes et des salariés porteurs de dispositifs médicaux implantés.

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le stage se déroule en deux séquences distinctes : une partie à distance (estimée à 2 jours) et une autre en face-à-face (1 jour). La séquence à distance comporte une demi-journée de formation en visioconférence.

→ La première séquence (1,5 jour réparti sur 7 semaines) s'effectue à distance. Les contenus de la formation sont accessibles en ligne sur la plateforme de formation de l'INRS. Le stagiaire reçoit des identifiants lui permettant de se connecter à son espace personnel. Le tutorat de la formation est assuré par des intervenants de l'INRS. Des travaux pratiques à rédiger et à renvoyer constituent le support d'évaluation de cette séquence à distance.

Le parcours à distance est composé de quatre rendez-vous à distance. Le premier, proposé au cours de la première semaine de la formation, a pour objectif de lancer la formation et d'échanger entre membres du groupe. Le second permet de présenter la réalisation des travaux personnels, de faire des apports complémentaires au besoin et de proposer un espace de questions-réponses. Le troisième rendez-vous synchrone à distance (visioconférence) permet de compléter les apports théoriques de la formation. La participation à ces réunions est obligatoire.

→ La seconde séquence (un jour en présentiel) est consacrée aux échanges de pratiques professionnelles *via* des études de cas cliniques d'exposition en milieu professionnel.

Le stage s'appuie sur des exposés et des moments d'échanges de pratiques professionnelles, apports de connaissances, travaux en sous-groupes, quiz.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Les acquis sont évalués en cours de formation par des exercices et/ou des travaux pratiques.

→ À l'issue de la formation, une attestation d'assiduité est remise à chaque participant.

#### LIEU, DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

→ Durée 21 heures, session en distanciel du 14/09/2026 au 09/10/2026 et session en présentiel le 20/10/2026.

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsable pédagogique : Amine Fatmi  
Programme complet et inscriptions sur : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

☞ taper **B@0532**

Par courrier : INRS, département Formation,  
65, boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris  
ou [secretariat.forp@inrs.fr](mailto:secretariat.forp@inrs.fr)